

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP315 Relations publiques 3			
Ancien Code	ECRP3B15RP315	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CORP3150		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Carole MICHEL (michelc@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE s'inscrit dans la compréhension et l'analyse du monde professionnel des Relations Publiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, réflexive et critique des pratiques professionnelles, anticiper les évolutions
- 1.5 Développer et entretenir des relations de confiance avec les publics internes et externes dans le respect du protocole et du savoir-vivre professionnel

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**

- 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
- 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
- 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs
- 2.6 Développer une attitude assertive et positive

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**

- 3.1 Définir sa mission en adéquation avec les enjeux et stratégies de l'organisation
- 3.2 Identifier les réseaux d'information relatifs aux activités de l'organisation et élaborer une fonction de "veille de l'actualité"
- 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission dans une démarche systémique**

- 4.1 Assurer la cohérence de l' "image d'entreprise"
- 4.2 Identifier les carences de communication de l'entreprise, proposer les moyens d'y remédier et impulser les améliorations
- 4.4 Évaluer l'impact de toute action de communication

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.1 Se créer un réseau de relations
- 5.2 Mettre en place des stratégies de communication et d'information en adéquation avec les objectifs

poursuivis

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, il est attendu que l'étudiant soit capable de :

- décrire et expliquer la communication politique,
- expliquer l'action de lobbying,
- expliquer les mécanismes du médiatrainning,
- décrire les critères de mesure de l'efficacité de la communication,
- ...

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP3B15RP315A Relations publiques

24 h / 2 C

Contenu

Table des matières :

- RP et la communication politique.
- RP et le Lobbying.
- Médiatrainning et éléments de langage.
- ...

Concepts-clés :

- Communication politique.
- Lobbying.
- Notoriété.
- Médiatrainning.
- Eléments de langage.
- ...

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral.
- Étude de cas.
- Approche interactive.
- ...

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses.

Sources et références

- Adler, J.-Chr., Bouvier, N. & Le Picard, O. (2000). *Lobbying, les règles du jeu*. Les Editions d'Organisation.
- Chouchan, L. & Flahault, J.-Fr. (2009). *Les Relations Publiques*. PUF.
- Decaudin, J.-M. & Malaval, Ph. (2005). *Pentacom. Communication : théorie et pratique*. Pearson education.
- Demont, L., Kempf, A., Rapidel, M. & Scibetta, C. (1996). *Communication des entreprises. Stratégies et pratiques*. Nathan.

- F.-J. (1993). *Le lobbying. Stratégies et techniques d'intervention*. Editions d'Organisation.
- Heude, R.-P. (2000). *Guide de la communication pour l'entreprise*. Maxima.
- Lamarque, G. (1994). *Le lobbying*. PUF.

Diverses conférences : Semaine RP, Midis de la Presse,...

- Egueur, J.-Fr., Fiandaca, L. & Van Laethem, M.-E. (dirs.). (2016, 11 octobre). *Communication politique : quelles armes ? Pour quelles cibles ?* [Conférence]. Semaine RP HELHa.
- Ockrent, Chr. (dir.). (2017, 07 décembre). Clinton / Trump, *L'Amérique en colère*. [Conférence]. Midi de la Presse HELHa.
- ...

Ce point reprend les références de base mais les références exhaustives se trouvent à la fin de chaque module constituant le syllabus.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPT ou autres supports seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'UE.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral.

Modalités opérationnelles seront déposées sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

